BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Robt Rouse à Emilie Rétz; Wm L. Everhart à Nell Coulter; Eugène Laporuble à Daisy Boisdoré; Joseph S. Mancuso à Thérèsa Kiefer; John White à Lena Civiletto; Fred Carter à Carrie Anderson; Wilson Coleman à Gertrude C. Wilson; Wm E. Hubert à Mary C. Ullrich; Wine Haralson à Mary Donasier.

NAISSANCES

Mmes Hy Ziemer, un garçon; Athanase Schmit, un garçon; Ernest L. Jahncke, une fille; Jos Wicker, un garçon; Jno Stadler, un garçon; Robt J. Manegra, un garçon; Fred Lecourt, une fille; Alex Smith, un garçon; John F. Petersen, une fille; Fk T. Echezabal, un garçon; Paul Clavies, une fille; Louis Plauché, une fille; Aug Lassalle, un garçon.

DÉCES.

Wm H. Drury, 7e ans, 1714 Milan; Frederick Epling, 36 ans, 715 Joséphine; Muto Lamartie, 67 ans, Mobile et Holy Grove; Lena Powell, 50 ans, 2516 Gravier; Jacob Neff, 65 ans, 739 Aline; Robt Hammond, 30 ans, Webster et Newton; John J. Hollinger, 65 ans, 5303 Tonnelipitoulas; J. H. Caughey, 48 ans, Hôpital de Charité; Elizabeth Watzke, 73 ans, 3207 S. Rempart; Peter B. Konig 49 ans, 1714 Allen; Anna Curtis, 25 ans, 1829 Chippewa; Archie Stewart, 22 ans, 1230 S. Liberté; Mary Stewart, 45 ans, Hôpital de Charité; Leona F. Kelly, 11 mois, 1638 Bourbon; Hy Bartholomew, 70 ans, St-Maurice et Villeré; Félicie Edmond, 61 ans, 1820 Dauphine; Robert Thomas, 20 ans, 727 Newton; Catherine Healy, 80 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Edw. Green, 71 ans, Hôpital de Charité; Luke Porter, 75 ans, 2614 rue Clara; Sidie Hamilton, 61 ans, Hôpital de Charité; Fred H. Zimmar, 17 jours, 2220 Joséphine; Mattie Clay, 28 ans, 902 Lafayette; Anna Moore, 18 ans, 3010 S. Remparts; Emily L. Ryo, 1 mois, 265 Hillary; Louis Thomas, 20 ans, 2518 S. Derbigny; Jesse Scanlan, 28 ans, Hôpital de Charité; Adelaide Paquet, 64 ans, 1107 St-Antoine.

TRIBUNAUX.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Buddy Hagen, Frank Robinson, Joseph Legier, actes de violence; Laura White, témoin à charge.

Trouvé coupable:

Frank Rivero, actes de violence.

Affaires abandonnées:

Robert Cerise, actes de violence et menaces; Emile Rouis, enlèvement; Jonas Williams, actes de violence.

Acquittés

John Miller, Steve Enders, actes de violence.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Mayer Bros. Co., vs Theodore Peterson, réclamation de $115,88 sur un compte courant.

Carterville Mining Co., vs Crescent City Coal Co., action en recouvrement de $488,03 sur un compte courant.

Albert M. Duplessis vs Mary Mc Mahon & als., action en dommages de $5000.

Indiana Land & Lumber Co., vs Port Barre Lumber Co. & als., réclamation de $360,22.

Knauth, Nachod & Kuhne vs Southern Sales Co., réclamation de $124,18 sur un compte courant.

Demande d'émancipation:

Carrie Jones.

Joseph Delille vs Shaik M. Moses, action en dommages de $750.

Successions ouvertes:

Margaret Lacy McNamara, Joséphine Vigo, L. F. Keller.

F. Prevot Breckenridge vs Thos Z. Tyler, réclamation $200,20 sur des billets.

Friedlaender et Olivin Co vs Frank Wessel. Réclamation de $264,10.

Aliced Siver vs John Dumestre, demande de divorce.

Susie L. Cox vs J. S. L. Price, séparation de corps et de biens.

Ventes inscrites au bureau d'affectations.

Albert Guibault à Joseph Pepin, portion, 3me. district, Prieur, Roman, Lapeyrouse et Onzaga, $1300.

Mme J. Clement Bergeron à la Savings & Hom'd Ass'n, 3 terrains, 3me. district, Lapeyrouse, Broad, White et Làharpe, $1000.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $1000.

Edw. N. Dupré à la Mutual B. & Hom'd Ass'n, portion, Bellecastie, Dufossat, Camp et Chestnut, $500.

Louis F. Leonhard à Wm E. Rau Jr, deux terrains, Villeré, Robertson, Louisa et Clouet, $700.

Suburban B et L Assn à Frederick F. Lang, lot, Canal, Rendon, Iberville, Hagan, $4500.

La même à Mme Jno Seguin, lot, même ilet, $5000.

Joseph F. Horil à Joseph Kusacar, 2 portions, Ste-Anne, Dauphine, Dumaine, Bourbon, $3500.

FAITS DIVERS.

Séance du Comité de Police.

Le Comité de Police et des Bâtiments Publics a rendu hier un rapport favorable au sujet de l'ordonnance autorisant le contrôleur de la ville, M. Kennedy, à vendre aux enchères le privilège d'établir un marché public dans le Troisième District dans l'ilet borné par les rues Roman, Johnson, Painter et Port.

Des rapports favorables ont aussi été rendus au sujet de l'ordonnance autorisant l'établissement d'une blanderie électrique dans la rue Bourgogne, entre Iberville et Bienville, et d'un dépôt de laiterie au No 1241 rue Baronne.

Pour l'Hôtel des Postes.

A la réouverture du Congrès le sénateur Foster déposera un projet de loi visant à accorder une nouvelle allocation fédérale pour la construction de l'Hôtel des Postes de la Nouvelle-Orléans. Si cette allocation est votée il deviendra possible de construire le bâtiment des Postes en grand au lieu de pierre de taille ordinaire comme le prévoit le plan des architectes.

Le congressiste Estopinal déposera un projet de loi semblable à la Chambre, projet qui sera appuyé par tous les membres de la délégation louisianaise.

Prononcé de sentences.

Hier à la cour criminelle de district, le juge Joshua G. Baker a prononcé les sentences suivantes contre des individus reconnus coupables de divers délits:

"Huit mois de détention dans la prison de paroisse à l'ancien agent de police Henry B. Musseman, pour chantage. Musseman avait soutiré une somme de 20 dollars à un cafetier, en l'autorisant à tenir son établissement ouvert le dimanche.

Trois ans de travaux forcés au pénitencier de l'Etat à Edward Bailey pour avoir tiré un coup de revolver sur sa belle-fille Doris Sweeney.

Bailey avait plaidé coupable en invoquant pour sa défense la mauvaise conduite de sa belle-fille.

Trois nègres, Jake Andrews, John Ford et Adam Jones, reconnus coupables de cambriolage ont été condamnés respectivement à trois, deux et quatre ans de travaux forcés.

Il n'y a qu'un Seul "BROMO QUININE" C'est le BROMO QUININE LAXATIF. Cherchez la signature de E. W. GROVE. En usage dans le Monde entier pour la Guérison d'un Rhume en Un Jour. 25c.

L'"ANTILLES"

Partira aujourd'hui de New York pour la Nile-Orléans.

Le vapeur "Antilles", de la compagnie du Southern Pacific, qui s'était échoué sur un îlot de l'archipel des Bahamas pendant le violent ouragan d'octobre dernier, est entièrement réparé et quittera New York ce matin à destination de la Nouvelle-Orléans.

C'est le premier voyage qu'effectue ce navire depuis son accident. Après s'être dégagé, avec l'aide de deux remorqueurs du banc de sable sur lequel il s'était échoué, l'"Antilles" avait pu gagner New York par ses propres moyens et avait été immédiatement placé en cale sèche pour y subir les réparations nécessaires.

A l'heure actuelle le superbe vapeur est complètement réparé et prêt à reprendre ses voyages réguliers entre notre port et New York. Mais il ne sera pas commandé par le capitaine John Burns, qui a été transféré au commandement du "El Sud", un des petits bâtiments de la flotte du Southern Pacific, spécialement affecté au transport du frêt entre Galveston, la Nouvelle-Orléans et New York. Le capitaine Burns est un des plus anciens officiers de la compagnie et a d'excellents états de service.

L'enquête a malheureusement démontré qu'en la circonstance il n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires et qu'il n'avait surtout pas tenu suffisamment compte de la violence de l'ouragan. Les passagers de "l'Antilles", au nombre desquels se trouvait le gouverneur Sanders, avaient fait un rapport extrêmement favorable au capitaine et à l'équipage qui pendant l'ouragan s'étaient distingués par leur vaillante conduite.

Ce rapport néanmoins ne paraît pas avoir exonéré le capitaine Burns aux yeux des directeurs de la compagnie, qui ont résolu de lui enlever le commandement du vapeur et de le transférer sur un bâtiment de moindre importance.

L'"Antilles" sera dorénavant commandé par le capitaine H. T. Boyd, qui jusqu'ici commandait le "Comus".

Scanlan succombe à ses brûlures.

James Scanlan, l'individu qui avait été grièvement brûlé dans un campement à la Chénière Clark, paroisse de Jefferson, est mort dans la nuit de jeudi à vendredi à l'hôpital de Charité.

Scanlan était sans connaissance lorsqu'on l'a transporté à l'hôpital et dans son délire a murmuré quelques paroles incohérentes, dans lesquelles revenaient fréquemment les mots explosion, fourneau à gazoline, brûlures, etc.

Les infirmiers qui se trouvaient au chevet du moribond en ont conclu que Scanlan avait été brûlé par l'explosion d'un fourneau à gazoline.

Joseph Daniels et John Schewickartz, deux autres individus, qui se trouvaient dans le même campement que Scanlan et qui ont été ramenés avec lui à la Nouvelle-Orléans, n'ont pu donner que de vagues renseignements à la police. Ils sont tous deux légèrement blessés et seront maintenus à la disposition de la justice, en attendant le résultat de l'enquête.

D'après leur récit un nommé Charley, alias "Dago" se serait rendu au campement et une querelle aurait éclaté entre les quatre individus au cours de laquelle un fourneau à gazoline aurait été renversé et aurait fait explosion, provoquant un commencement d'incendie.

Daniels et Schewickartz étaient encore sous l'influence de la boisson lorsqu'ils ont été interrogés. On présume que les quatre individus étaient ivres lorsqu'une rixe a éclaté entre eux, ce qui explique que ni les uns ni les autres ne savent exactement ce qui s'est passé.

Une requête des officiers du croiseur "New Orleans".

Le maire Behrman a reçu hier une lettre du Dr G. S. Hathaway, chirurgien du croiseur "New Orleans" actuellement mouillé à l'arsenal de Mare Island, Californie, le priant de lui envoyer une copie du sceau de la ville.

Cette requête est faite au nom des officiers du croiseur qui désirent posséder le sceau officiel de la ville dont leur navire porte le nom.

Le maire Behrman s'est empressé d'accéder à la demande du Dr Hathaway.

Le commissaire Chiapella ordonne la déportation du Chinois Nam Cheong.

Nam Cheong, alias Duck Choo, un des Chinois arrêtés ces jours derniers à la gare du Southern Pacific par l'agent Brong, du service d'immigration a comparu hier devant le commissaire fédéral, M. Chiapella.

L'inculpé a déclaré qu'il était né à New York, mais qu'à l'âge de trois ans sa mère l'avait emmené en Chine, et qu'il était de retour aux Etats Unis depuis à peu près un an.

Comme il n'a pu fournir aucun papier justifiant de sa présence sur le territoire des Etats Unis, le commissaire Chiapella a ordonné sa déportation.

Les quatre autres Célestes arrêtés en même temps que Nam Cheong comparaîtront séparément devant le commissaire fédéral.

L'un d'eux sera entendu aujourd'hui même et les trois autres dans le courant de la semaine prochaine.

Les obsèques du congressiste de Armond.

Butler, Mo., 26 novembre—Les funérailles du congressiste David A. de Armond et de son petit fils Waddie, qui ont péri mardi dans l'incendie de leur demeure, ont eu lieu aujourd'hui à Butler au milieu d'un vaste concours d'amis de la famille et de personnages officiels.

Les corps des deux victimes ont été déposés dans le même cercueil.

DEMANGEAISON PARAISSAIT INCURABLE

Terribles Plaques Rouges sur Visage et Bras Empêchaient Victime de se Montrer—Souffrit Pendant Six Mois—Aucun Soulagement d'un Traitement d'Expert—Deux Assortiments de

REMEDES CUTICURA LA GUERISSENT

"Il y a près de deux ans j'eus un eczéma dont je souffris horriblement pendant environ dix mois. J'aurais pu parfois m'arracher la peau. J'avais honte de me faire voir à cause des grandes plaques rouges dont mon visage et mes mains étaient couverts. On me conseilla de consulter un médecin qui était un spécialiste des maladies de la peau, mais il ne fit pas de bien. Je croyais que je ne serais jamais mieux quand une amie m'engagea à essayer les Remèdes Cuticura. Je le fis en dernier ressort, et j'en suis heureuse, car après quatre ou cinq applications de l'Onguent Cuticura j'étais soulagée de mon insupportable démangeaison. J'ai fait usage de deux assortiments de Remèdes Cuticura Savon, Onguent et Pilules, et je suis complètement guérie. Je recommande toujours Cuticura à ceux qui souffrent et à chaque fois ils paraissent les guérir. Mlle Barbara Kral, 629 Mt. Pleasant Ave., Highlandtown, Md., 9 Jan. '08.

BEBES IRRITES

Un bain chaud avec du Savon Cuticura et une douce onction avec l'Onguent Cuticura, le plus pur et le plus doux des émollients, soulagent immédiatement dans les plus terribles cas d'humeurs écaillenses, encroûtées, démangeant et brûlant, eczémas, éruptions, inflammations, irritations et échauffement des bébés et enfants, leur permettent de reposer et de dormir et font prévoir une prompte guérison alors que tous les autres remèdes échouent. Leur pureté absolue est garantie et ils peuvent être employés dès l'heure de la naissance.

Uneeda Biscuit

est fait avec la farine la plus fine et les meilleures matières obtenables

Ce qui en fait un idéal ALIMENT

Uneeda Biscuit

est cuit dans un local où la propreté et la précision sont souveraines —

Ce qui le rend PUR

Uneeda Biscuit

n'est touché qu'une fois par des mains humaines, c'est quand de jolies filles l'emballent —

Ce qui assure un produit PROPRE

Uneeda Biscuit

est emballé dans une boîte à l'épreuve de l'humidité —

Qui le conservera FRAIS

Uneeda Biscuit

NATIONAL BISCUIT COMPANY 5¢

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Rd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282.

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AMUSEMENTS.

Tulane TO-NIGHT AT 8½ Mats. Wed. Sat. 2

Matinée Extra Jeudi

—PRIX—

Soirs, Matinées Jeudi et Samedi...25c à $1.50

Matinée Mercredi.....25c à $1.00

Mr. MANTELL

Dans de Somptueuses Productions

Mardi Soir.....Otello

Mercredi Matinée.....Romeo and Juliet

Mercredi Soir.....King Lear

Matinée Spéciale Jour d'Actions de Grâces.....As You Like It

Jeudi Soir.....Hamlet

Vendredi Soir.....Macbeth

Samedi Matinée.....The Merchant of Venice

Samedi Soir.....Louis XI

Semaine Prochaine—Rose Stahl dans "The Chorus Lady". 23 nov—5f

Orpheum

Phone Main 3333

Semaine Commençant Lundi Soir 22 Nov

Matinées tous les jours, Lundi excepté, à 2.15. Prix 10c à 50c. Tous les soirs à 8.15. Prix 10c à 75c.

"SELDOM'S VENUS."

Vaudeville Avancé: Helena Frederick.

Orchestre Augmenté: Schrode & Mulvey.

15 Pièces: Arthur Whitelaw.

KINODROME: Charlene & Charlene. VUILLE & BOYD. ONDEK & TILLY. JOHN WEIL.

23 nov—5f

10c—SHUBERT Spectacle Continu de 12.30 à 10.30 p. m. Chaque jour.

Grand Divertissement de Tableaux —DE— O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une Heure.

Procès en dommages.

M. Albert Duplessis a intenté hier devant la cour civile de district un procès en 5,000 dollars de dommages à M. et M. John McMahon, qui, prétend-il, l'ont traité de voleur et l'ont faussement accusé d'avoir dérobé divers objets de leur domicile.

Cette accusation a été faite en présence de plusieurs témoins et Duplessis jugeant que sa réputation était en jeu a intenté un procès.

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT Tues. & MATS Thurs. Sat. 2

SIDNEY R. ELLIS Présente

AL. H. WILSON

Dans METZ IN IRELAND

Semaine Prochaine—"A Knight for a Day"

23 nov—5f

THEATRE DE L'OPERA.

Troupe de Grand Opéra Français de JULES LAYOLLE

Samedi, le 27 novembre, à 7:45 heures du soir. 15ème Représentation d'Abonnement: A la demande générale, le Grand Succès "LOUISE" MGF

Grand Roman Musical en 4 Actes et 5 Tableaux, de Gustave Charpentier.

Avec MM. Zocchi, Cargue, Dalaxe, Lavoube Geoffroy, Coulon, et Mmes Rolland, Florens, Sterckmans, Jeanne Allard, Mercie, Mees et Mlle Codolini et le Corps de Ballet.

Dimanche, Matinée à 1 heure, "LE TROUVERE" avec M. Escalaïs.

Dimanche Soir, "GILLETTE DE NARBONNE" avec toute la troupe d'Opérette.

Bureau de location chez Grunewald de 9 a. m. à 5 p. m. 26nov—2

BLANEY'S LYRIC THEATRE PHONE MAIN 139 EVERY NIGHT AT 8 SHARP MAT. SUN. MON. FRI. SAT.

Mat. spéciale jour d'Actions de Grâces. Vaudeville extra cette semaine. Chas. E. Blaney Offre

EDNA MAY SPOONER

Et ses Artistes dans

"THE FLOWER OF THE RANCH"

Semaine prochaine—"My Dixie Girl."

AVIS.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les Sociétaires sont prévenus que les ELECTIONS POUR LES OFFICIERS ET MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION nécessaires au bon fonctionnement de la Société auront lieu le dimanche, 28 novembre 1909, au siège de la Société, rue Ste-Anne, entre Derbigny et Roman.

Le scrutin sera ouvert de midi à 5 heures.

L'Assemblée Générale Trimestrielle Régulière sera tenue immédiatement après la fermeture du scrutin.

Le dépouillement se fera à la fermeture de l'Assemblée.

Le Président,

J. M. VERGNOLLE.

26 nov—3f

--Il nous en faut une pourtant.

—Sans doute, mais il paraît que madame ne trouve pas ce qu'elle voudrait.

—Ça viendra. Elle était gentille, Louise, et bonne fille. La voilà mariée et bien mariée. Son mari est un brave garçon et pas sot. Il paraît qu'ils font d'excellentes affaires.... Votre tour viendra, ma petite Justine.

—Ce ne sera pas demain, fit-elle en rougissant. Si je trouvais un parti comme le maître Bousquet, le mari de Louise, j'aurais de la chance, mais elle était très capable et moi je ne sais pas grand'chose....

—Ça viendra.... Vous avez le temps.

—Son auberge est bonne!

—Le Lion d'argent, je vous crois, ma petite Justine; on y fait de l'or, et Louise a tout ce qu'il faut pour attirer le monde. Elle est fine comme une belette et bonne fille. Elle avait amassé un sac ici, vingt dieux! Madame était généreuse pour elle.

—Et elle la regrette. Elle me le dit tous les jours. Quand elle va à l'Orfrasière....

—Une maison où je ne me plairais pas à sa place! observa Chanteloup.

—... elle descend en se promenant à Villequier et va lui faire de petites visites. Elle lui était très attachée.

—Elle le méritait. Une bonne fille, mille trompettes! Une bonne et belle fille, Justine.

La petite bonne l'interrompit:

—Dites donc, fit-elle, est-ce que Crépinet n'est pas par ici, aujourd'hui?

—Justement. Le sacré boiteux, oui, il y est, et j'aimerais mieux qu'il soit au diable.

—Vous ne savez pas de quel côté?

—Ma foi non. Vous lui voulez quelque chose?

—Moi, rien!

—Eh! l'innocente, vous cachez votre jeu, fit en plaisantant le domestique. Vous ne seriez pas fâchée de le rencontrer pour faire un bout de causette.

—Avec ce tortu-là qui est mauvais comme la gale! Plus souvent! Puisque vous voulez tout savoir, c'est pour aller dans le quartier où il n'est pas.

—Il vous ennuie?....

—Je ne dis pas.... mais avec ses questions on n'en a jamais fini.

—S'il vous tourmente, appelez moi. J'ai l'oreille fine. Je vous réponds qu'il vous laissera tranquille une autre fois, quand je devrais lui administrer une raclée que le diable en prendrait les armes. Il y a longtemps qu'il m'agace les nerfs!

—Ne faites pas ça, Chanteloup, s'écria Justine effarée. Le maître....

—Eh bien! Le maître, il me flanquera à la porte. C'est là ce que vous voulez dire! Tant pis. Il faut une fin à tout, et il y a beaux jours que j'aurais déserté la case sans madame, la petite et les camarades.

Justine répéta:

—Ne faites pas ça, Chanteloup. Croyez moi. Patientez. Qu'est-ce que nous deviendrions sans vous!

—C'est bon, c'est bon, gronda l'ancien chasseur. On restera tranquille, pourvu que ce damné borco en fasse autant de son côté.

La discorde était dans le camp d'Agramant, c'est-à dire à la Coudraie.

C'était visible.

Même les têtes commençaient à s'échauffer.

Il y avait deux partis.

Celui de monsieur, qui ne se composait que du maître et de son scolyte Lazare Crépinet.

Et celui de madame, dont la garde était plus nombreuse, avec Justine, la bonne d'enfants Clémence, la cuisinière, une grande femme rude et barbue, déjà au service des dames Audeval du vivant de la mère, et qui tenait comme une poix à cette maison qu'elle considérait comme la sienne, et enfin Chanteloup qui à lui seul valait tout le reste.

C'était un parti avec lequel il fallait compter, mais Lazare Crépinet avait plus de vices et de malice dans son petit doigt que les autres dans toute leur personne.

La guerre n'éclatait pas encore, mais à certains symptômes il était facile de reconnaître que l'orage grondait sourdement dans le lointain et s'approchait.

Personne n'aurait pu au juste en désigner la cause, et cependant tout le monde dans l'entourage de Suzanne le pressentait.

Justine s'éloigna après avoir échangé avec Chanteloup un coup d'œil amical et se perdit dans les allées du bosquet.

Il allait être midi et la cloche sonnait le déjeuner, lorsqu'elle remonta à la chambre de sa maîtresse.

La jeune femme regarda sa fille avec des yeux attendris et lui demanda:

—Tu as fait une bonne promenade?

—Oui, mère.

Elle soupira:

—Quelle admirable journée, et comme, par ce beau temps-là, on devrait être heureux!

Et s'adressant à la bonne, elle reprit d'une voix sèche, comme si un flot d'amertume lui eût monté aux lèvres:

—Vous avez vu Chanteloup?..

—Oui, madame.

—Il ne va pas à la gare?

—Non, madame. Monsieur ne lui a pas donné d'ordres.

—C'est bien!

Elle donna un coup de main aux plis et aux dentelles de son peignoir et se disposa à descendre pour le déjeuner.

Jamais elle n'avait été si belle. Ses traits n'avaient rien perdu de leur finesse et de leur distinction.

Sa taille était plus souple, sa démarche plus libre, sa poitrine plus pleine et aussi ferme qu'au jour de son mariage.

En sortant de sa chambre, elle passa devant une grande glace et ne put s'empêcher d'y jeter un coup d'œil.

Elle eut un sourire navrant et murmura:

—Pourtant, il ne m'aime plus, il ne m'a jamais aimée; mais n'est-ce pas une justice? L'ai-je jamais aimé moi-même?

Elle entendit un léger bruit auprès d'elle et saisit une main d'enfant qui la tirait par un pan de sa robe.

En même temps une voix douce lui disait:

—Viens-tu, mère?

Elle se pencha, saisit sa fille entre ses bras, l'éleva jusqu'à ses lèvres et la dévora de baisers.

II

LUCIENNE ET VALENTINE

Le soir même, vers huit heures, au moment où les employés du Printemps s'apprêtaient à terminer leur longue journée, un jeune homme se promenait rue des Capucines, sur le trottoir qui fait face à la maison, où se trouvaient les magasins de Gabrielle Vautier et ses ateliers.

Rien en apparence n'y était changé.

C'était le même éclairage, le même luxe de fleurs, la même apparence de prospérité.

La célèbre couturière luttait donc toujours malgré la concurrence et les difficultés au milieu desquelles nous l'avons laissée se débattre cinq ans plus tôt.

Quand nous disons un jeune homme il faut s'entendre.

A cette époque Paul Tavernier était en route pour sa trente-septième année, mais son extérieur, sa tournure, ses traits, ses cheveux, sa santé, n'avaient pas souffert des outrages du temps.

Il était aussi florissant, aussi vigoureux, aussi élégant qu'au moment où nous avons fait sa connaissance, alors qu'il descendait du train à Caudebec et prenait modestement l'omnibus de Villequier.

Seulement, avec un peu d'esprit d'observation, alors que se croyant seul—car c'est être seul que de faire les cent pas au milieu de l'indifférence des passants—il ne composait pas son visage, on aurait pu remarquer, sur sa physionomie une ombre de préoccupation en dépit de quelque échec inconnu d'une entreprise ratée, d'un caprice qui lui tenait au cœur et qu'il ne pouvait satisfaire.

Et c'était vrai.

Pour la première fois peut-être, le railleur impitoyable, le philosophe pratique qui affichait comme un programme son parti pris de s'amuser du spectacle que lui donnaient les autres, de jouir de leurs discordes, de leurs chutes et de leurs misères, était sous le coup d'un désir persévérant, inassouvi, qui le tourmentait.

Et ce désir était double.

Deux femmes l'attiraient, le charmaient, lui qui se prétendait invulnérable. Elles l'occupaient, lui qui se donnait comme insensible aux tentations et qui se flattait de ne se laisser dominer par rien ni par personne.

Il était pris à cette glu qui, selon lui, ne pouvait retenir que les faibles d'esprit.

Et ces deux femmes étaient justement celles qui touchaient à son ami Georges Dufresne.

Suzanne et Valentine!

Il les convoitait l'une et l'autre.

Suzanne, avec sa fortune présente et future et sa beauté si parfaite, lui semblait l'idéal auquel il aurait voulu atteindre, et il faut dire que sa beauté le tenait plus que sa fortune.

Valentine était à ses yeux le jouet le plus accompli qu'un blasé du plaisir et de l'amour pût désirer. Elle représentait pour lui le caprice fugitif et délicieux qui nous laisse un ineffaçable souvenir.

Et il les voulait!

Depuis des années il attendait son heure et elle ne venait pas.

D'un geste, d'un regard, Suzanne glaçait sur ses lèvres les paroles prêtes à en sortir.

A continuer